



Bruxelles, le 7 avril 2005
PRE 020/05 (Presse)

Le Conseil de l'Union européenne tiendra sa 2651^{ème} session - **AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES** - le 12 avril 2005 (10h00) au Centre de Conférences F.I.L., 5 rue Carlo Hemmer, Luxembourg, sous la Présidence de **M. Jean-Claude JUNCKER**, Premier Ministre, Ministre de l'Etat et Ministre des Finances du Luxembourg, et **M. Jeannot KRECKÉ**, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.

Les travaux du Conseil porteront sur les questions suivantes :

- Grandes orientations des politiques économiques 2005
 - = *Recommandation de la Commission*

- Mise en oeuvre du Pacte de stabilité et de croissance
 - Avis du Conseil sur le programme de stabilité et de convergence actualisé de la Grèce
 - Mise en œuvre des procédures de déficit excessif en cours : suivi de la décision sur base de l'article 104(9) à l'égard de la Grèce
 - Résultats principaux des notifications budgétaires de mars 2005

- Réduction des charges administratives pour les entreprises
 - = *Échange de vues*

- Cadre financier pluriannuel
 - = *Présentation du "Negotiating Box"*

- Fiscalité
 - Fiscalité de l'épargne
 - = *Etat du dossier*
 - Rapport sur les accises applicables aux boissons alcooliques
 - = *Échange de vues*

- Financement de l'assistance au développement
 - Options fiscales et non fiscales
 - = *Échange de vues*

Une conférence de presse du Président du Conseil aura lieu à l'issue des travaux.

En marge du Conseil: Eurogroupe, 11 avril 2005 à 19 h.00, suivi d'une conférence de presse.

Internet: <http://ue.eu.int/Newsroom>
E-mail: press.office@consilium.eu.int